



## Résidence Senior :

Le projet de résidence senior se concrétise et les travaux de terrassement viennent de commencer. Il s'agit pour cette première tranche de réaliser 4 logements et une salle d'activités partagées.

Les logements seront disponibles à partir de mai 2025.

Le coût de la réalisation est de 597 000 € TTC pour la première phase.

Pour la première tranche l'ensemble des aides accordées est de 308 816 €, les fonds propres de la commune sont de 108 135 € et le solde est financé par un Prêt Logements Sociaux (PLS) de 180 000 €. Le remboursement du PLS est couvert par les loyers.

## Bruits de voisinage :

L'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage du 20 avril 1999 règlememente les dispositions concernant les bruits de voisinage.

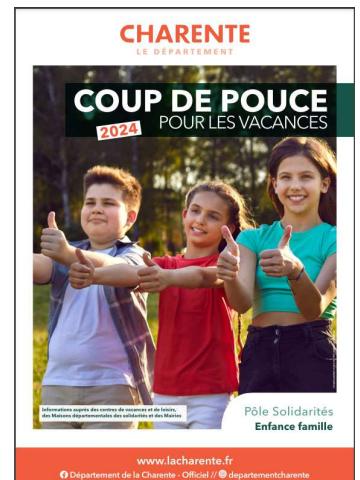
En dehors des activités professionnelles, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement (jets à haute pression, coupes bordures, etc., ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes : les jours ouvrables : de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ; Les samedis : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Il faut bien sûr faire preuve de tolérance au regard des contraintes météo et des impératifs de chacun, dans la mesure où il n'y a pas de caractère répétitif à ces travaux.

## Département de la Charente : Coup de pouce pour les vacances 2024

Le Département de la Charente vous informe que le dispositif Coup de pouce pour les vacances est reconduit pour les vacances d'été 2024. Pour tous renseignements complémentaires :

[www.lacharente.fr](http://www.lacharente.fr) ou par téléphone au 05 16 09 76 47 / 05 16 09 76 36.



## CALITOM Sacs Jaunes :

Les très bons résultats obtenus par le déploiement du nouveau schéma de collecte (- 40% d'ordures ménagères, +15% de tri...) ont conduit Calitom à accélérer le calendrier de mise en œuvre du schéma.

Cette évolution passe par l'équipement des foyers de sacs transparents pour les ordures ménagères en remplacement des sacs opaques, de bacs individuels pour les ordures ménagères et les emballages recyclables partout où cela sera techniquement possible. Calitom va fournir gratuitement des **bacs** à tous les administrés de la commune entre mai et décembre 2024.

Afin d'éviter aux usagers des frais inutiles, il va être mis fin aux achats groupés de bacs à compter du 1er juillet prochain.

## Messe de la Paroisse

Messe en l'église Saint-Pierre d'Aussac le samedi 20 juillet 2024 à 18h30.

## Projet de valorisation de la matière organique porté par la Coopérative de Mansle et la Société C.V.E.

Une réunion publique est programmée par les porteurs de projet le mercredi 11 septembre 2024 à 18 h30 au Centre Socio-culturel.



## Bric à brac

Le CFAV organise son bric-à-brac le samedi 06 juillet à la Clairière de Puymerle. Inscriptions et renseignements au 06 09 49 68 24.

## Elections législatives

Le bureau de vote sera ouvert de 08h00 à 18h00 le dimanche 30 juin 2024 pour le 1<sup>er</sup> tour de l'élection des députés à l'Assemblée Nationale, et le dimanche 07 juillet 2024 pour le 2<sup>ème</sup> tour. Le bureau de vote se tiendra dans la salle du conseil municipal.

## Fermeture du secrétariat

Le secrétariat de la mairie sera fermé du lundi 05 au vendredi 16 août 2024. Pour toute urgence nous vous remercions d'appeler le numéro d'astreinte : 06 75 75 72 68.

